

# Inondation : adoptez les bons réflexes !

07-11-2011

**En France, le risque d'inondation concerne chaque année plus de 13 000 communes tant urbaines que rurales. En cas de montée des eaux quelle attitude adopter ? Quels sont les bons gestes ? Les bons réflexes ? Une fois les eaux retirées, d'autres questions surviennent : peut-on boire l'eau du robinet ? Comment nettoyer sa maison...**

## Limiter les risques en cas d'inondation

Lorsque l'eau monte, plusieurs dangers pour la santé apparaissent. Adopter les bons comportements permet de mieux y faire face.

### Limiter les accidents chez soi

Coupez le gaz, le chauffage, l'électricité pour éviter tout risque d'explosion ou d'électrocution et n'utilisez plus les équipements électriques tels que les ascenseurs. Placez les produits toxiques en hauteur afin de limiter les risques de déversement.



### Eviter noyade et contusion

Pour éviter tout risque de noyade et de contusion, restez à l'intérieur, si possible à l'étage ou en hauteur. N'évacuez qu'en cas de grand danger. Les secours sauront vous trouver si vous restez chez vous. N'allez pas chercher vos enfants, ils seront pris en charge à la crèche ou à l'école. Ne prenez pas votre voiture, ce n'est pas un abri.



### Faire face à l'isolement

Gardez avec vous le matériel nécessaire : réserve d'eau et d'aliments, vêtements chauds et couvertures, radios et lampe de poche équipées de piles, médicaments, papiers importants, doudous des enfants... S'il y a des personnes âgées ou handicapées dans votre entourage, pensez à prévenir la mairie qui saura faire le nécessaire.



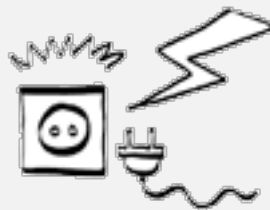
Une fois votre habitation sécurisée, suivez les consignes des secours en écoutant régulièrement Radio France. N'appellez les secours qu'en cas de grand danger, afin de laisser les lignes pour les personnes réellement en danger.

## Après l'inondation, réintégrer son domicile

Après une inondation, au-delà du choc psychologique, regagner son domicile peut présenter des risques pour la santé. Avant toute chose, contactez votre mairie pour savoir que faire de retour à la maison.

### Accidents

L'eau peut endommager l'habitat (fondations, installations de gaz, de chauffage, d'électricité). Faites appel à des professionnels pour en vérifier l'état avant de rebrancher les installations électriques et le chauffage. Ne rebranchez pas les appareils électriques s'ils sont mouillés.



### Maison insalubre

Après une inondation, la maison n'est plus saine : enlevez l'eau et la boue, nettoyez et désinfectez à l'eau de javel, les murs, les sols, sans oublier les aérations. N'oubliez pas de porter des gants et des bottes, des produits toxiques ont pu entrer dans votre maison. Chauffez doucement et aérez pendant plusieurs jours. Et si certains murs ou sols restent imbibés d'eau, appelez rapidement votre assureur et les professionnels qui pourront vous aider.



### Intoxication

Ne buvez pas l'eau du robinet avant d'avoir obtenu l'accord de la mairie. Jetez les aliments restés dans l'eau, dans un réfrigérateur ou un congélateur hors service. Attendez la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner.



### Choc psychologique

L'inondation de l'habitat est un événement traumatisant lié notamment à la perte d'objets personnels. Il est normal d'être très affecté, n'hésitez pas à avoir recours à votre médecin.

